



Norois

Environnement, aménagement, société

228 | 2013

La patrimonialisation des paysages de l'eau dans l'ouest de la France

Les petites vallées des Pays de la Loire. Du paysage pittoresque aux nouvelles interprétations patrimoniales : permanences et tensions contemporaines

Small Valleys in Pays de la Loire. From Picturesque Landscape to New Heritage Interpretations: Permanencies and Contemporary Tensions

Régis Barraud et Claire Portal



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/norois/4717>

DOI : 10.4000/norois.4717

ISBN : 978-2-7535-2918-2

ISSN : 1760-8546

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 30 septembre 2013

Pagination : 11-26

ISBN : 978-2-7535-2883-3

ISSN : 0029-182X

Référence électronique

Régis Barraud et Claire Portal, « Les petites vallées des Pays de la Loire. Du paysage pittoresque aux nouvelles interprétations patrimoniales : permanences et tensions contemporaines », *Norois* [En ligne], 228 | 2013, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/norois/4717> ; DOI : 10.4000/norois.4717

Les petites vallées des Pays de la Loire Du paysage pittoresque aux nouvelles interprétations patrimoniales : permanences et tensions contemporaines

*Small Valleys in Pays de la Loire (France)
From Picturesque Landscape to New Heritage Interpretations:
Permanencies and Contemporary Tensions*

Régis BARRAUD^{*a}, Claire PORTAL^b

* Auteur correspondant

^a Ruralités – EA 2252, Université de Poitiers, 5, rue Théodore-Lefèbre, MSHS/Bâtiment A5 – 86 000 POITIERS
(regis.barraud@univ-poitiers.fr)

^b Géolittomer – UMR 6554 LETG CNRS, Université de Nantes, Campus Tertre, Chemin de la Censive-du-Tertre,
BP 81 227 – 44 312 NANTES, cedex (claire.portal@univ-nantes.fr)

Résumé : Dans l'Ouest de la France, les petites vallées constituent des objets paysagers remarquables reconnus par les voyages pittoresques dès la fin du XVIII^e siècle. Certains motifs (versants minéraux à forte pente et sites hydrauliques notamment) cristallisent leur attractivité touristique et sont toujours mobilisés malgré l'évolution des critères d'appréciation des paysages. Des exemples principalement ciblés dans la région des Pays de la Loire montrent que si la construction du modèle pittoresque relève de diverses sensibilités, les réinterprétations patrimoniales actuelles s'emparent de ces anciennes perceptions pour requalifier – et gérer – les héritages paysagers de ces petites vallées, générant des débats ou conflits associés à ces nouvelles valeurs.

Abstract: *In the West of France, small valleys constitute outstanding landscape components, recognized by the picturesque journeys from the end of the 18th century. Some features (mineral hillsides with steep slopes and hydraulic sites in particular) crystallise their tourist attractiveness and are still mobilised in spite of the evolution of landscapes' appreciation criterias. Examples in the region of Pays de la Loire show that if the construction of the picturesque model comes under various sensibilities, the current heritage re-interpretations seizes these former perceptions to re-qualify – and to manage – the landscape inheritances of these small valleys, generating debates or conflicts linked to these new values.*

Mots clés : paysage – patrimoine – vallée, pittoresque – représentations sociales – Ouest de la France

Keywords: *landscape – heritage – valley – picturesque – social representations – west of France*

INTRODUCTION

Dans la région des Pays de la Loire, le grand fleuve a souvent polarisé l'attention. Pourtant, les petites vallées qui l'alimentent ont, elles aussi, une

emprise non négligeable dans l'appréciation des paysages de l'espace ligérien. Cet article a pour objet l'analyse diachronique de leur patrimonialité et de l'évolution du poids de ces « petites vallées » dans

la culture paysagère régionale depuis une trentaine d'années¹. Après les sites littoraux et avec les grands massifs forestiers, les voyages pittoresques du XIX^e siècle ont imprimé une trame durable d'un réseau de sites « à voir » (Corbin, 1995 ; Bertho-Lavenir, 1999) sur lesquels repose le renouvellement permanent de l'attractivité des vallées fluviales. Celles-ci font partie des espaces privilégiés de la construction de la relation paysagère dans le monde occidental, notamment en Europe de l'Ouest. Malgré cette pérennité apparente des sites fréquentés, les critères d'appréciation de ces paysages de vallées ont évolué au fil du temps et s'associent à des modèles paysagers anciens ou plus récents, souvent imbriqués : les « regards », savants ou populaires, ont en effet fortement influé sur les modes de patrimonialisation des paysages de vallées, se traduisant aujourd'hui par une très forte intégration dans les dispositifs d'inventaire et de préservation de la nature et des paysages. Ces petites vallées fluviales, rurales et urbaines, sont désormais saisies politiquement comme de véritables « conservatoires de nature et de paysage » (Davodeau, 2004). Laboratoires « grandeur nature », plusieurs vallées bretonnes, bas-normandes ou du Bas-Maine ont été investies par des historiens et des géographes spécialistes des paléo-environnement ou des dynamiques paysagères contemporaines (Pichot et Marguerie, 2004 ; Barraud, 2007 ; Germaine, 2009 ; Piana *et al.*, 2009 ; Lespez, 2012). Ces travaux ont permis la mise au jour de trajectoires paysagères et environnementales fortement orientées par les modes de mise en valeur des sociétés locales.

Cet article propose une analyse des modalités d'appréciation des paysages de vallées dans la région des Pays de la Loire, assez représentative elle-même, des dynamiques observées à l'échelle du grand ouest de la France depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Le paysage est ici appréhendé à travers l'étude des interactions de ses dimensions matérielle et idéale. P. Dério (2008) rappelle que cette dualité « est [donc] constitutive de sa définition, et détermine sa valeur heuristique ». À partir de ce cadre théorique, la réflexion portera plus précisément sur des modèles paysagers pensés comme « des schèmes

culturels structurant les représentations sociales » (Luginbühl, 2012). En effet Y. Luginbühl associe ces modèles à des cultures paysagères construites à trois niveaux d'échelle : global, local et individuel. Ce cadre d'analyse rejoint en partie celui proposé par R. et C. Larrère (1997) formulé en termes de regards formé (art, culture), informé (science), initié (expérience de l'habitant, de l'utilisateur). La réflexion privilégie l'analyse de la construction des représentations savantes et de leur influence sur la culture d'une époque. L'embrayage des représentations sociales, des usages et des actions d'aménagement favorise la prise en compte des enjeux politiques de la gestion des paysages (Convention européenne des paysages, Conseil de l'Europe, 2000).

Sur le plan géographique, l'analyse proposée est centrée sur les vallées et/ou sections de vallées intégrées aux itinéraires des voyages pittoresques dès les années 1820. Il s'agira de mettre au jour les processus de patrimonialisation des paysages depuis cette première phase de reconnaissance élitaires et selon le mouvement dialectique de déprises et reprises paysagères (Bachimon, 2013). La patrimonialisation sera entendue dans ce texte comme le processus articulant les opérations de tri, de sélection des héritages et les réaffectations de fonctions et de valeurs dont ils font l'objet (Di Méo, 2008). La patrimonialisation des paysages produits des ressources territoriales mais elle sous-tend également des conflits de valeur et d'appropriation. Les ressources générées et les pratiques associées ne sont pas toujours compatibles avec la préservation des qualités patrimoniales identifiées (Dério, 2011). L'analyse est replacée dans une histoire de la patrimonialisation de la nature et des paysages dont certaines étapes décisives justifient l'organisation de ce texte (Vivien, 2005). Les vallées caractéristiques de l'empreinte proto-touristique sont celles de la Sèvre nantaise (nombreux sites sur le cours principal et les affluents), du Thouet (cirque de Gévrise, Parthenay), de la Haute-Sarthe (Alpes mancelles), de l'Evre (site de Courossé) et la basse vallée du Layon (site de Pont-Barré). Des exemples pris dans ces différentes vallées seront mobilisés au fil du développement afin d'analyser l'évolution des interprétations culturelles de motifs spécifiques : chaos de boules, versants minéraux à forte pente, promontoires, moulins à eau (figure 1).

1. Le calibre des cours d'eau étudiés est compris entre le rang 3 et le rang 5 selon l'ordre de Strahler. Ainsi, l'Erdre qui a connu des aménagements très spécifiques sur une large partie de son cours, la Maine, les cours principaux du Loir et la Mayenne (rang 6, canalisation, changement de contexte physique) ne sont pas intégrés à cette réflexion.

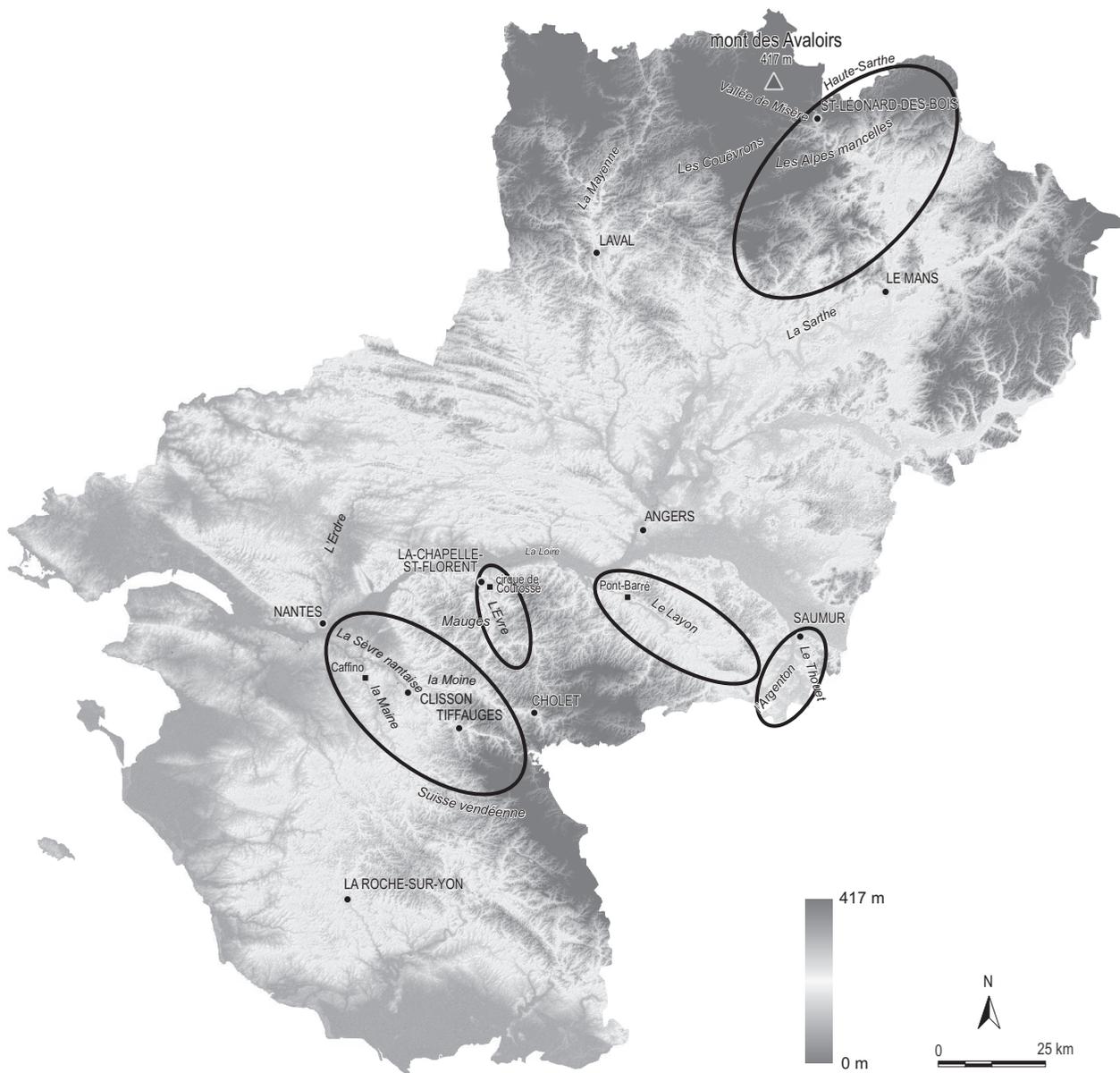


Figure 1 : Carte de localisation
Location map

La première partie identifie les motifs et les lieux qui polarisent les regards lors de l'essor des voyages pittoresques au XIX^e siècle. La deuxième explore les mutations paysagères du XX^e siècle. Celles-ci sont le fruit d'un long processus de déprise lié au déclin économique des systèmes productifs industriels et agricoles, mais elles résultent également d'une requalification progressive des vallées et des aménagements structurants. Il s'agira ensuite de montrer comment s'articulent ces mutations paysagères et la patrimonialisation progressive des paysages

de vallée (du motif spécifique au grand paysage). Enfin, la troisième partie examine le rôle ambigu des regards savants renouvelés (écologie, géologie, géomorphologie) à partir de la fin du XX^e siècle. Le développement vise alors à expliquer en quoi ces nouvelles interprétations patrimoniales bousculent les représentations sociales locales et les perceptions individuelles des paysages de vallées.

LES MOTIFS DU PITTORESQUE, REGARDS ÉLITAIRES ET RÉSONANCES POPULAIRES (XIXE SIÈCLE)

Le regard élitairé pittoresque a joué un rôle décisif dans la construction des représentations sociales des paysages de vallées et des pratiques d'agrément. Toutefois, le corpus documentaire constitué permet de distinguer des variantes locales à l'invention des lieux et des itinéraires pittoresques. On peut ainsi définir trois temps de déploiement et d'évolution de ce mode de reconnaissance des paysages. Le premier temps est avant tout animé par le regard de l'artiste (Sèvre nantaise). Le pittoresque est alors connecté à des modèles picturaux académiques précis, tel que la pastorale antique. Le deuxième temps correspond à celui des voyages pittoresques qui se développent à partir des années 1820. Ils sont, en fonction des auteurs, inspirés par des sentiments romantiques religieux et transcendants même si la nature n'est plus aussi imposante que dans la rhétorique associée au sublime. Dans la littérature régionale, au côté des véritables voyages pittoresques qui balisent la carte de « sites à voir », les écrits prolongent la mobilisation des descriptions pittoresques pour servir la mise en avant de traits identitaires (Rousseleau, 2001). Enfin, vers la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, le pittoresque se simplifie en même temps qu'il se généralise par le développement du Touring Club de France, du Club Alpin français et des syndicats d'initiatives. Le terme, débarrassé de références esthétiques précises, devient quasi-synonyme de site et d'itinéraire d'intérêt pour le visiteur. Dans ce dernier temps, le point de vue et le panorama semblent prendre le pas sur une pratique d'immersion dans le paysage valorisée au début du XIX^e siècle. Les trois études de cas proposées ici mobilisent un corpus documentaire, iconographique et textuel, classique mais varié (tableaux, cartes postales anciennes, récits de voyages, ouvrages de géographie régionales, guides de voyage, correspondances).

La vallée de la Sèvre nantaise : un haut lieu du pittoresque régional complexe

La Sèvre nantaise entaille une vallée fortement incisée qui met au jour des coteaux et chaos granitiques. Elle propose une topographie propice à

l'installation d'usines hydrauliques et devient une des vallées industrielles les plus productives de la région au XIX^e siècle (Barraud, 2007). Des motifs pittoresques récurrents (reliefs pentus, blocs rocheux, cours d'eau, seuils et moulins, usines) jalonnent la rivière et se répondent sur des lieux aujourd'hui emblématiques comme Clisson (figure 2a et b). Déjà, au XVIII^e siècle, les éléments naturels du pays clissonnais offrent les qualités esthétiques recherchées par les artistes : l'histoire du site est liée à celle des arts du paysage. Au cœur de l'événement historique de cette « renaissance à l'italienne » des années 1800 le bois de la Garenne est aménagé par le sculpteur F-F. Lemot. Ce dernier s'inspire de références picturales précises : la petite ville antique de Tivoli (Italie), elle-même métaphore des représentations de l'Arcadie bucolique et pastorale du XV^e siècle (Allemand-Cosneau *et al.*, 1990). Suivant les représentations antiques associées à l'Arcadie, l'univers de la Garenne est celui d'un paysage dit « pur », d'un site rocheux, minéral et aquatique représentatif d'une nature idéalisée qui semble avant tout destinée aux peintres et aux dessinateurs, et faisant de ce coteau un tableau vivant. La conversation entre F. Lemot et son régisseur J. Gautret² montre les prouesses techniques induites pour l'élaboration de ce jardin qui ont entraîné des déroctages importants et la surélévation de blocs. Le paysagement de la vallée de la Sèvre clissonnaise fait ainsi une large place à la valorisation esthétique de la rivière. Au moins deux sites sont plus ou moins directement intégrés au parc (le moulin de Persimon puis le moulin de Plessard). À l'aval de la retenue de ce moulin, Lemot a aménagé les « Bains de Diane » en utilisant la dynamique hydraulique engendrée par le déversoir. Le décor créé par ce ruisseau cascading est une référence directe au goût de l'Antique et aux mises en scènes pittoresques codifiées notamment par P.-H. Watelet dans son essai sur les jardins dès 1774.

À Clisson, le modèle pittoresque s'exprime de façon allégorique : la Sèvre nantaise s'inscrit dans une vallée jardinée « à l'italienne », imbriquant des motifs néo-classiques, remis au goût du pittoresque, reposant sur les représentations italiennes de l'école de Rome. Ces motifs sont associés à des

2. Cette conversation a été entièrement reproduite, croquis et dessins à l'appui, par D. Müller en 1996. L'ouvrage est disponible sur place, à la bibliothèque de la Maison du Jardinier.

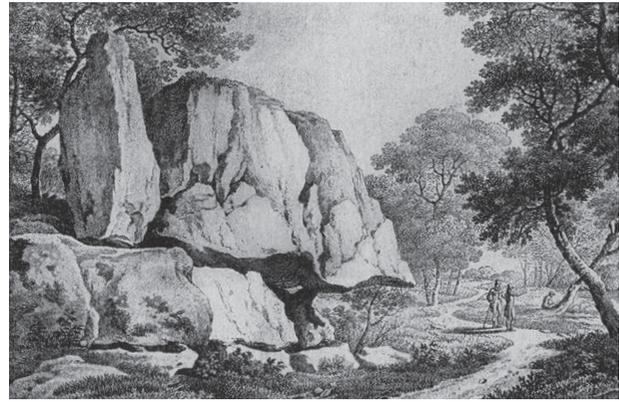
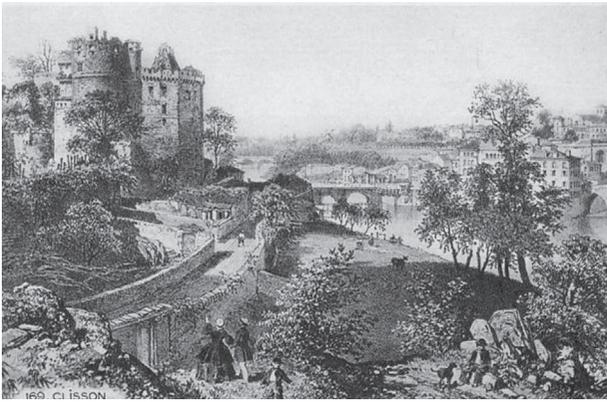


Figure 2 : Clisson, la Sèvre nantaise et la Garenne Lemot

Clisson, the Sèvre nantaise Valley and the Garenne Lemot garden

a- Carte ancienne (fin XIX^e siècle) diffusée lors de la journée de l'Union Nationale des anciens Combattants à Clisson, 1948.
a- Old postcard (end of 19th century) spread during the day of the National Union of the war Veterans in Clisson, 1948.

b- Carte postale ancienne (début du XX^e siècle). Le rocher Delille a été mis en place artificiellement et porte l'inscription « sa masse indestructible a fatigué le temps » qui fait référence à la grandeur atemporelle d'une nature non plus sauvage comme celle des bergers arcadiens mais remodelée. Le « Rocher Rousseau » est associé à la « grotte Héloïse », le Temple de Vesta recrée une cascade de blocs à l'imitation des cascades de Tivoli et offre une vue panoramique sur la vallée et le coteau opposé. Dans la vallée de la Sèvre clissonnaise, l'artificialisation est séquentiée de la manière suivante : 1- le regard du peintre sur le site de vallée, 2- le rapprochement avec les paysages d'une campagne italienne antique idéalisée, 3-la création du jardin pittoresque puis, 4- la reprise de l'esthétique italianisante dans l'industrialisation des moulins et au-delà sur les plateaux (métairies, domaines...). « [...] dans un site très pittoresque, au confluent de la Sèvre nantaise et de la Moine. La route N. 148 franchit la Moine sur un viaduc d'où l'on découvre une vue superbe sur le confluent des deux rivières, franchies chacune par un vieux pont du XIV^e siècle, et sur les ruines du château [...] » (Monmarché, 1958, p. 386). Ce modèle se diffuse dans la vallée comme à Mortagne-sur-Sèvre où « sur le bord d'un plateau escarpé domine la rive droite de la Sèvre Nantaise [et ou] à l'angle d'un vallon latéral s'élèvent les imposantes ruines d'un château des XIV^e et XV^e siècles [...] » (*ibid.*, p. 439).

b- Old postcard (beginning of the 20th century). The rock Delille was artificially set up and bears the marking "its indestructible mass tired times" which makes reference to the timeless greatness of a nature not as wild as the one of Arcadians shepherds but remodeled. The "Rocher Rousseau" is associated with the "Héloïse cave"; Vesta's Temple recreates a waterfall of blocks, imitating the waterfalls of Tivoli and offers a panoramic view on the valley and the opposite hillside. In the Sèvre Clissonnaise valley, the artialisiation of landscape is sequenced in the following way : 1- the painter's vision of the valley, 2- the link with the landscape of an antique idealised Italian countryside, 3- the creation of the picturesque garden then, 4- the revival of Italian aesthetics in the industrialisation of mills and beyond the plateau (farms, domains).

éléments du paysage de la ville de Clisson (pont, viaduc, ruine). La vallée de la Sèvre nantaise, de Nantes à Clisson (et intégrant l'affluent principal, La Maine – site de Caffino), mi-sauvage mi jardinée, est présentée dans deux nombreux guides du premier temps des voyages pittoresques (Richer, 1823 ; Chaplain, 1840). Au-delà de Tiffauges, en Vendée, la vallée encaissée qui caractérise la « Suisse vendéenne » est saisie par un autre type de regard pittoresque, empreint de catholicisme et de régionalisme (Rousseleau, 2001). Le pittoresque de cette partie de la vallée de la Sèvre nantaise se caractérise par cette mise en scène intentionnelle qui *in fine* s'inscrit dans une stratégie de marketing territorial destinée à relancer un « pays » portant les stigmates de la guerre civile.

La haute vallée de la Sarthe et les Alpes mancelles : la rhétorique montagnarde

Les « géants de l'ouest » (Reclus, 1899) flirtent avec les 420 mètres d'altitude, le point culminant atteignant 417 m au mont des Avaloirs (Mayenne). La toponymie de ces monts armoricains (*monts d'Arrée, Montagnes noires, Alpes mancelles, Suisse normande* etc.) associée à des modelés de pente périglaciaires (les pierriers) inscrivent les versants des petites vallées armoricaines dans une dimension montagnarde reconnue comme telle par les géomorphologues (la « montagne atlantique », Reffay, 1974). Au nord des Pays de la Loire, dans les Alpes mancelles, les pierriers de la vallée de Misère se situent entre 130 m et 200 m, ceux du Haut Fourché entre 100 m et 190 m. Ici, la haute vallée de la Sarthe et ses affluents s'inscrivent en méandres encaissés où la roche des pentes abruptes est visible du fait d'une végétation rase issue d'une utilisation pastorale de l'espace (Dufour et Moinet,

1999). C'est entre autre de cette minéralité rappelant les versants alpins que la région prend le nom d'Alpes mancelles au milieu du XIX^e siècle. « On ne dit pas, comme dans tant d'autres pays, en parlant d'un territoire accidenté : "C'est une petite Suisse." C'est la Suisse elle-même. [...] Par là, on entend le massif de hautes collines où la Mayenne prend sa source, où la Sarthe décrit de multiples méandres entre des roches parfois à pic. Ces roches ont fait naître la légende ; c'est de leurs beaux escarpements de granit que les coteaux du Maine doivent leur prétentieux surnom » écrit, un peu ironiquement, le journaliste-voyageur V.-E. Ardouin-Dumazet, dans ses *Voyages en France* (1894). Ces basses terres se construisent donc sur une question de pente, de reliefs et de modelés et non d'altitude (Portal, 2012). L'appellation « Alpes mancelles » est courante depuis le Second Empire : touristes et peintres de l'époque ont grandement contribué à la diffusion de cette étiquette destinée aux visiteurs, de la région parisienne essentiellement, qui viennent admirer les paysages accidentés de Saint-Léonard-des-Bois et de Saint-Cénéri, village prisé par les artistes peintres. Les Alpes mancelles deviennent un des théâtres des voyages pittoresques, et une des représentations de la nature telle qu'elle est perçue depuis la ville (figures 3a et b). À la fin du XIX^e siècle, Saint-Léonard-des-Bois et ses points de vue alentours s'inscrivent dans une vision à la fois

pastorale et sublime, partagée par les artistes et les naturalistes de l'époque : le village est un « joli bourg admirablement situé dans une boucle de la Sarthe et dans un cirque d'escarpements rocheux, gris et sauvages, qui ne manquent pas de grandeur [...] », tandis que la vallée de Misère où apparaissent les pierriers, « au pied et au S.-O. de Narbonne, est un site désolé » (Ardouin-Dumazet, 1894). Le site de Saint-Léonard-des-Bois rejoint par cette rhétorique montagnarde la diversité et la complexité de la construction du regard pittoresque où s'infiltrèrent les modèles sublimes et pastoraux.

Le pittoresque diffus : traversées urbaines, escarpement, méandres

Alors que se diffusent les impressions pittoresques à l'échelle de vallées entières (la Sèvre nantaise, la Sarthe), des sites spécifiques servent de point d'appui à l'extension diffuse de la reconnaissance pittoresque. Au côté des classiques traversées urbaines très présentes dans les collections de cartes postales anciennes et les guides régionaux (vues associant eau, pont, château et relief), les sites d'escarpement ou encore les méandres les plus spectaculaires participent à la construction identitaire des petites vallées. Tardivement référencés dans les guides touristiques nationaux, ces lieux mobilisent les motifs du pittoresque en association avec l'histoire



Figure 3 : La vallée de Misère et ses versants minéraux

The Valley of Misère and its mineral hill slopes

a- Vallée de Misère pâturée et présentant des paysages ouverts à la fin du XIX^e siècle (carte postale ancienne, coll. pers., C. Portal). *La Mosaïque de l'Ouest*, revue qui signale les « curiosités », invite les touristes à se rendre dans « ces montagnes à l'aspect sauvage et saisissant », à voir ces « hardies murailles de rochers [...] ces gorges étroites, dominées par des pics gigantesques, des ravins des précipices, des déchirements terribles et bizarres. Au sommet, des arbres rabougris, des pierres menaçantes. Les touristes sont dédommagés de leurs efforts par les beautés et les horreurs qu'ils rencontrent » (Du Peyroux, 1861, Le Guicheux, 1877 dans Dufour et Moinet, 1999).

a- *The grazed Valley of Misère presenting opened landscapes at the end of the 19th century.*

b- Les pierriers de Misère en cours de végétalisation, C. Portal, 2008.

b- *Revegetation of scree slopes in the Valley of Misère.*

locale, religieuse et archéologique (vallée de l'Èvre, cirque de Courossé), militaire et naturaliste (vallée du Layon, Pont-Barré). Si la vallée de l'Èvre « merveilleuse, sinueuse, en un pays de gneiss et surtout de précambrien » (Reclus, 1924, p. 458) bénéficie du regard géographique et pittoresque d'Onésime Reclus, celui-ci fait appel au mystère archéologique pour référencer le cirque de Courossé en mentionnant comme curiosité l'oppidum romain et le menhir de Braud. La vallée de l'Èvre est également mentionnée en 1878 par C. Port qui indique le hameau et le moulin de Courossé comme constitutifs d'un « des sites les plus pittoresques de l'Anjou ». La statue de la Vierge et le calvaire installés sur le site entre 1887 et 1890 (Gabory, 2002) coïncident avec l'ouverture du site au public : le *Guide national et catholique du voyageur en France* (collectif, 1901, p. 190) indique la chapelle Saint-Florent comme un lieu de pèlerinage. Pourtant, ce lieu n'est inscrit au titre des sites remarquables d'Anjou qu'en 1942 et ce n'est qu'en 1958 qu'il est signalé

comme une « curiosité monumentale, artistique et pittoresque » par le *Guide Bleu du Val de Loire* (Monmarché, p. 448). Les cartes postales diffusent alors une image pittoresque de Courossé comme un lieu de promenade au cœur de la « Suisse angevine » ; pourtant, sa mise en valeur ne commence réellement qu'à la fin des années 1980 (replantation, panneaux d'interprétation, chemin pédestre, acquisition foncière par les communes attenantes, création de l'Association les Amis de Courossé) (figures 4a et b). Si l'histoire archéologique et religieuse semble déclencher – tardivement – une visibilité accrue de Courossé, la construction de l'image pittoresque d'un autre site caché, Pont-Barré, est alimentée par deux moteurs différents : la mémoire militaire et les études naturalistes. Dans la vallée du Layon, Pont-Barré se trouve référencé dès 1894 par V.-E. Arduin-Dumazet (figure 5a et b). Mélange pastoral sublimé par la mémoire des guerres vendéennes, Pont-Barré est classé en 1931 comme « site commémoratif ». Pourtant, ce site est

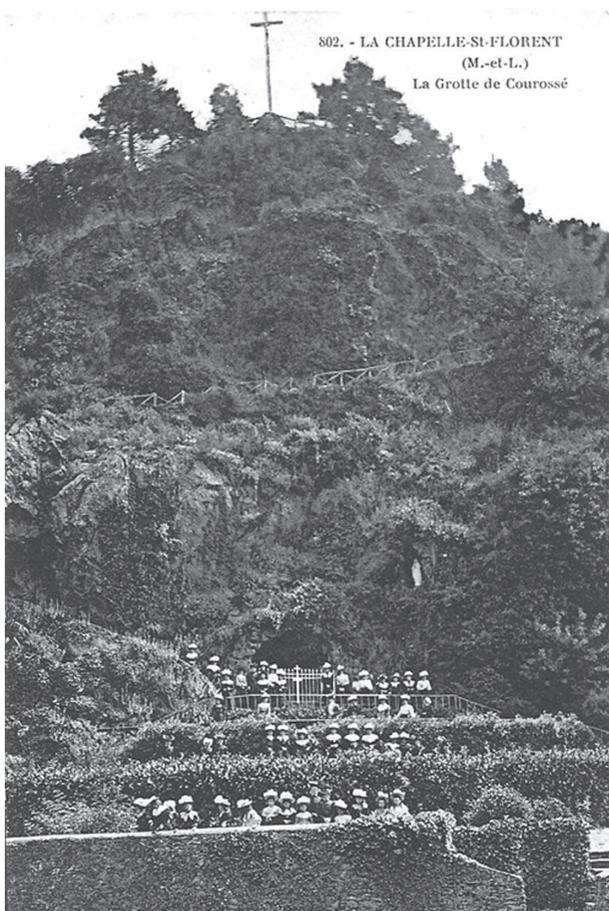


Figure 4 : La vallée de l'Èvre et le cirque de Courossé

The Èvre Valley and the Cirque of Courossé

a- Visite d'un pensionnat à la grotte de Lourdes de Courossé, carte postale ancienne, début xx^e siècle (coll. pers., C. Portal). Dans son *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine et Loire* C. Port indique dès 1878 le hameau et le moulin de Courossé comme constitutifs d'un « des sites les plus pittoresques de l'Anjou [où] l'Èvre sinue dans une vallée encaissée "par suite des ondulations de terrain, les croupes des deux versants d'allongement, s'éloignent, se rapprochent, se croisent ou bien ouvrent tout à coup d'admirables horizons, de magnifiques échappées de vue" » (p. 844). À propos du Maine et Loire, le guide Joanne indique que « n'ayant ni la mer, ni les montagnes, le Maine-et-Loire manque absolument de sites grandioses, comme de vraies curiosités naturelles. En revanche, les paysages gracieux abondent dans ses principales vallées. Ce que le département offre de plus réellement pittoresque, c'est sa petite part de la vallée de la Sèvre-Nantaise, certaines portions du vallon de l'Èvre et surtout la vallée de la Mayenne ». (Joanne, 1875, p. 19).

a- *Visit of a boarding school in the Lourdes' cave in Courossé, Old postcard from the beginning of the 20th century.*

b- *Le coteau de Courossé avec vue sur la ferme du Pape, C. Portal, 2011.*
b- *Courossé hillside with a view on Pope farm.*



Figure 5 : Les coteaux du Layon et le site du Pont-Barré

The Layon Hillside and the site of Pont-Barré

a- Le coteau de Cervières, Pont-Barré. Carte postale ancienne, 1910. « À Beaulieu la vallée se creuse, au Pont-Barré elle est même devenue une véritable gorge. La route d'Angers à Cholet y traverse la rivière sur un vieux pont qui, lui aussi, fut le théâtre d'une lutte tragique pendant la Vendée [...]. Est-ce le souvenir de cette lutte, est-ce le ton sombre des roches? Cette entrée de gorges du Layon paraît sinistre » (Ardouin-Dumazet, 1894, p. 212).

a- *The Cervières hillside, Pont-Barré, old postcard, 1910.*

b- Le coteau du Pont-Barré, C. Portal, 2011. En 1878, C. Port référence les études menées en 1835 par M. Joubert qui y trouve « en quantité peu considérable dans les cavités [...] des parties cristallisées du calcaire intermédiaire au rocher du Pont-Barré [...] ». Très près du même endroit, au sud et à l'est, existent des affleurements de houille. Cette substance [...] reçue de M. Desvaux le nom de naphtaline poisseuse, puis, plus tard, de M. Millet, celui de naphtaline melligène » (1878, p. 252).

b- *The Pont-Barré hillside, C. Portal, 2011.*

le théâtre d'investigations minéralogiques et botaniques depuis le milieu du XIX^e siècle (Port 1878, p. 252). Dans le même temps, les références aux études botaniques se multiplient dans les revues de spécialistes avec la publication de la cartographie de la végétation du Massif armoricain levée par le chanoine Robert J. Corillon au début du XX^e siècle.

Globalement présentés dans un ordre chronologique, ces trois exemples permettent de saisir l'évolution du sens donné au « pittoresque » et d'identifier les principaux artisans de ce mode d'appréciation des paysages, créateurs de lieux, d'itinéraires et de représentations sociales. Y. Luginbühl (2012) a montré que le pittoresque constitue, à la suite du bucolique, du pastoral et du sublime, un modèle paysager de type académique, selon un modèle esthétique initialement forgé en Angleterre, dans la petite vallée de la Wye (Gilpin). Cependant, les différentes formes de reconnaissance pittoresque des vallées depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle montrent que le terme recouvre en réalité une grande diversité de sensibilités, proche d'une hybridation mobilisant des motifs pastoraux et bucoliques, parfois en interpénétration avec des éléments « urbains ». Dans le cas de la Sèvre

clissonnaise, le paysage-décor mêle les fonctions d'agrément, de production et l'affichage de signes ostentatoires d'une richesse nouvelle, souvent issue du monde urbain proche (bourgeoisie nantaise et choletaise). Il sera ensuite repris de manière intensive dans le discours touristique et dans l'iconographie populaire.

DÉPRISE, REQUALIFICATION ET RÉINVESTISSEMENT PATRIMONIAL (XX^E SIÈCLE)

Les vallées ont déjà été partiellement saisies en tant que vitrine de la richesse régionale ou des petits pays aux XIX^e siècles et au tout début du XX^e siècle (inventaires statistiques départementaux, voyages pittoresques, guides géo-touristiques). Cette première phase de reconnaissance confère aux lieux des valeurs nouvelles qui les détachent plus ou moins de leurs fonctions initiales (production). Toutefois, si cette étape contribue à faire évoluer les représentations sociales et l'usage des lieux (moulins, promontoires, chaos, etc.), ses acteurs n'interviennent pas encore dans une perspective patrimoniale. Les lieux qu'ils visitent et consacrent sont parfois marqués par les stigmates d'un déclin économique mais le processus de déprise est localisé. Conformément à

l'analyse globale de M. Rautenberg (2003) ou encore plus récemment à celle de P. Bachimon (2013), c'est à partir d'une déprise plus généralisée produisant des formes de friches très diversifiées que vont se déployer des processus de requalification et de réinterprétations patrimoniales complexes, souvent mêlés.

Les processus de déprise

Les vallées sont affectées par des processus de déprise dont la temporalité et l'expression spatiale sont caractérisées par une forte variabilité. La déprise concerne les parcelles agricoles (landes sèches et prairies humides de fond de vallées), les aménagements hydrauliques (moulins, ouvrages) et les bâtiments associés à ces deux activités. La couverture progressive des versants pentus qui caractérisent les vallées étudiées ne résulte pas d'une déprise récente. A titre d'exemple, la minéralité des versants de la haute vallée de la Sarthe est déjà presque un souvenir de carte postale en 1950 (Aubron et Portal, à paraître). L'arrêt de l'exploitation de ces terres de landes sèches par l'élevage ovin semble se situer au tournant du XIX^e et du XX^e siècle. L'essor de l'élevage bovin, les défrichements de plateaux et les deux guerres mondiales ont accéléré la fermeture de ces versants (Dufour et Moinet, 1999). Là où les boisements spontanés n'ont pas gagné, les parcelles ont été valorisées par des plantations productives (résineux). En revanche, la fermeture des fonds de vallée s'est produite plus récemment, à partir du début des années 1980 (quotas laitiers, abandon des parcelles à contraintes : pente, humidité).

La déprise hydraulique trouve son origine dans l'industrialisation de la meunerie qui conduit rapidement à une très forte concentration des sites de production. Entre 15 et 20 % des moulins perdent leur fonction hydraulique avant 1890, mais c'est surtout dans la première partie du XX^e siècle que le déclin des moulins à eau se généralise puisqu'entre 40 et 60 % d'entre eux cessent de tourner à l'échelle régionale. Ce processus se poursuit dans la seconde partie du XX^e : seules quelques minoteries, le plus souvent intégrées à des filières d'alimentation animale subsistent (moins de 20). À cette temporalité du déclin économique peut être rapprochée celle de la déprise proprement dite, qui entraîne les aménagements vers la ruine. Suite à l'abandon de

l'usage de la force hydraulique, la dégradation des bâtiments et des ouvrages a été ralentie par une rétraction sur la fonction agricole (garage, stockage, prélèvements d'eau dans les retenues). La période 1945-1975 constitue une phase plus poussée d'enrichissement. Les traces ou ruines avancées représentent aujourd'hui jusqu'à 60 % sur les plus petits cours d'eau (< rang 4 de Strahler) mais seulement 35 % dans la vallée de la Sèvre nantaise où les processus de requalification et de restauration ont été les plus intenses. Cette chronologie indicative des processus de déprise devrait bien sûr être précisée et nuancée, elle a fait l'objet de publications spécifiques sur la base de recherches menées dans l'ouest de la France (Lespez *et al.*, 2005 ; Barraud, 2007 ; Germaine *et al.*, 2012).

Requalifications et réinvestissements patrimoniaux

Les versants ont été réinvestis à la fin des années 1970 de manière très progressive. Ainsi, en 1975, la vallée encaissée de la haute Sarthe constitue un espace moteur de la création du Parc naturel régional Normandie-Maine. La charte constitutive du Parc décline les deux objectifs fondamentaux : « maintenir le contact entre l'homme et le milieu naturel indispensable à son épanouissement et à son équilibre » et « préserver le patrimoine naturel des provinces de France et l'enrichir pour les générations futures » (Charte constitutive du Parc, 1975, p. 55). Dans ce cadre, il est prévu « la constitution d'une commission scientifique, la création d'un Centre d'Initiation aux Sciences de la Nature et à l'Écologie. Pour la découverte de la géologie du Parc, des sentiers balisés pourront être créés » (*ibid.*). Dans les Alpes mancelles, le Parc s'appuie sur le site inscrit de Saint-Léonard-des-Bois (1944) qui comprend entre autres « la butte de Narbonne et ses abords [la vallée de Misère], le massif du Haut-Fourché, la Roche du Sphinx, la masse de rochers et de végétation dite Le Déluge » (Charte constitutive du Parc, 1975, p. 62). Les Alpes mancelles sont mentionnées comme zone de protection paysagère pour ses qualités pittoresques et sa configuration propice aux activités de plein air. Cette démarche est confortée par le classement du site en 1999. Les inventaires de biotopes se succèdent, et même si les massifs forestiers restent encore privilégiés dans cette approche,

les landes sèches, cuvettes tourbeuses et milieux humides apparaissent comme devant être protégés par le Parc. Sans être clairement identifiés comme tels, les patrimoines naturels biotiques et abiotiques sont déjà sujet à des modes de gestion, de protection et d'usages parfois contradictoires.

Le recyclage agricole des sites hydrauliques ne constitue qu'une facette des puissants processus de requalification à l'œuvre depuis près d'un siècle. Les lieux vacants ont été réinvestis par les désirs résidentiels contribuant à convertir les vallées en lieux d'agrément. Sur le terrain d'étude, entre 70 et 80 % des moulins ont été transformés en résidence ou sont directement associés à une habitation (Barraud, 2007). Cette résidentialisation peut coupler restauration du patrimoine et logique d'appropriation privative. La pêche de loisir a également constitué un vecteur de requalification des sites et de glissement dans le mode de gestion des retenues (Barraud et Ménanteau, 2009). Puis le développement de l'ensemble des usages de loisir (randonnées pédestres et nautiques) s'est accompagné localement de véritables stratégies publiques de valorisation des patrimoines. Malgré la déprise, les nouvelles fonctions ont permis la rémanence, en fond de vallée, d'une trame d'aménagements hérités qui donne l'apparence d'une forte résilience des paysages. Il s'agit d'une « illusion paysagère » : l'observation attentive permet de déceler les effets des mécanismes liés de transmission et de transformation, combinaison que G. Chouquer (2007) désigne par le néologisme de « transformission ». Le plus notable de ces effets est l'abandon de la gestion hydraulique dynamique des meuniers et usiniers (énergie) au profit d'une gestion de plan d'eau d'agrément.

L'intérêt patrimonial des moulins à eau se structure réellement à partir du milieu des années 1960 (Rivals, 2000). Leur attrait historique et ethnologique est renforcé au début des années 1980 par l'essor de l'archéologie industrielle. Ce nouveau regard scientifique contribue à étoffer la patrimonialité du moulin à eau et de l'usine hydraulique : en plus de leur place dans le champ des arts et traditions populaires, l'architecture, les techniques, les savoir-faire, constituent autant de couches patrimoniales qui alimentent l'action des associations et des institutions. Sur ce plan, l'archéologie industrielle a donné lieu à de grandes campagnes

de recensement pilotées par les services de l'Inventaire Général. En Pays de la Loire, les thématiques des moulins à papier et surtout celle des forges ont permis la réalisation de publications de synthèse³. Parallèlement aux inventaires institutionnels, les associations locales de sauvegarde des moulins ont été très actives dans la réalisation d'états des lieux. Les molinologues amateurs forment sans doute l'un des bataillons d'usagers des archives les plus assidus avec les généalogistes. Ces associations sont composées, en bonne partie, par des propriétaires de moulins motivés par la restauration et la valorisation de leur bien mais aussi par la préservation de leurs intérêts. Les usages d'agrément et la résidentialisation génèrent des oppositions sur l'accès et la fréquentation de sites historiquement ouverts et le droit de clôture (co-visibilité). La déprise paysagère et les processus variés de requalifications sous-tendent des logiques d'appropriation des fonds de vallées qui réactivent la conflictualité entre usagers (propriétaires, pêcheurs à la ligne, randonneurs, kayakistes, etc.). Malgré cette effervescence patrimoniale, les moulins à eau sont restés dans les années 1980 des édifices peu protégés. Ils appartiennent aujourd'hui à cette longue liste d'objets du petit patrimoine, autrement appelé patrimoine de proximité.

L'effort de reconstruction d'un site tiré de la ruine et des ronces, et plus encore, la remise en fonctionnement de la roue inscrivent le propriétaire restaurateur dans la filiation des travailleurs de la rivière (le meunier, l'usinier). Titulaires de droits d'usages de l'eau, l'histoire et le droit confèrent une légitimité d'action à ces propriétaires attachés à l'ordre de la rivière aménagée. La patrimonialité des sites de fonds de vallée s'enrichit de la notion juridique de patrimoine privé (la propriété à transmettre) qui sous-tend une valeur vénale. Elle intègre parfois une valeur d'héritage de famille et la préservation de la rivière aménagée renvoie également à une autre série de qualités patrimoniales d'ordre éco-géographique. En effet, la rivière du meunier idéalisée est une rivière de l'abondance qui assure la fourniture d'une herbe grasse dans les prairies, de cultures commerciales, de poissons, etc. Le moulin est aussi le symbole d'une production énergétique très décentralisée, maîtrisée et autonome qui pourrait contri-

3. Au sud de la Loire, la Sèvre nantaise a été traitée par Benoît Dufournier (1983), chercheur au Service régional de l'inventaire.

buer à l'adaptation des modes de production face au changement climatique.

Le paysagisme d'aménagement, le mirage d'une utopie intégratrice ?

Au cours des années 1980 émerge une demande sociale de reconquête des vallées. Celles-ci apparaissent aux yeux des divers acteurs (sociétés de pêche, collectivités locales, premiers clubs de canoë-kayak, riverains etc.) comme « mutilées » (travaux lourds d'hydraulique agricole, aménagement urbain) ou bien simplement rendues inaccessibles et invisibles sous l'effet de la déprise. Le premier temps de la reconquête des vallées a fait appel à une approche paysagère développée depuis l'échelle locale jusqu'à l'échelle régionale. Ce temps de réappropriation a été très marqué dans les vallées soumises à une forte demande sociale, à proximité des foyers urbains. Une fois encore, la vallée de la Sèvre nantaise se singularise à l'échelle régionale sur ce plan. Très tôt le projet politique retenu dans cette vallée a tenté de combiner la restauration du patrimoine naturel et la mise en valeur de certains éléments du patrimoine culturel. La stratégie intègre à partir du début des années 1990 un axe fort de gestion patrimoniale des sites à moulins. Cette option, qui induit des investissements lourds, se traduit par le maintien et la restauration quasi-systématique des ouvrages hydrauliques et par une réhabilitation sélective des moulins requalifiés en « maison de la rivière », en base de loisir ou encore en gîte d'étape. Le modèle d'intervention est alors très proche de celui prôné par les experts paysagistes du Cemagref : c'est l'ère du paysagisme d'aménagement (Dupuis-Tate et Fischesser, 2003). En 1994, cette orientation sera renforcée par la réalisation d'un plan paysage commandé par l'Association de la Sèvre Nantaise (ASNA). Cependant, l'approche paysagère a buté sur l'intégration de certains héritages. Ainsi, au milieu des années 1990, alors que les syndicats de rivière procèdent à des restaurations patrimoniales de chaussées et de moulins, les vastes friches hydrauliques sont appréhendées en tant que « points noirs » paysagers. La mise en œuvre d'un plan de suppression des friches pose la question de la liquidation des traces matérielle de l'héritage industriel et ouvrier (Veschambre, 2008). En milieu rural les contraintes culturelles, financières et politiques sont encore trop fortes pour

valoriser ce type d'héritage embarrassant (pollution, vétusté des bâtiments).

Au-delà des politiques spécifiques de gestion de rivière, une politique régionale centrée sur la valorisation des paysages de l'eau a été mise en place en Pays de la Loire⁴. Ce dispositif a fait l'objet d'une analyse approfondie par Hervé Davodeau (2004) qui relève l'effet de saupoudrage sur le plan des réalisations effectives. Il souligne le paradoxe des CRAPE fondées sur la dispersion d'actions ponctuelles mais support d'un discours puissant sur la qualification des territoires concernés. L'image de paysage est ici mobilisée comme un outil de construction d'éléments d'identité territoriale souvent artificiels, conçus sans la participation du public. Les vallées en tant qu'entité paysagère existent encore aujourd'hui mais d'une manière confidentielle et souvent déconnectée du monde opérationnel de la gestion des cours d'eau. Ainsi, les *Atlas de paysages* produits (Mayenne, Sarthe et Maine-et-Loire en 2005, Loire-Atlantique en 2012) réservent souvent une place importante aux paysages de vallées qui constituent dans certains cas des unités paysagères identitaires (sans que cette notion ne soit réellement définie et débattue). Si les vallées sont des éléments que les paysagistes désignent parfois sous le vocable de « socle » (Davodeau, 2008), elles sont aussi présentées sous l'angle de l'histoire des peuplements et de l'exploitation des ressources naturelles. Ces séquences de vallées qui « polarisent le regard » sont : « structurantes », de « grand intérêt », « remarquables », « sauvages », « pittoresques », « jalonnées de moulins restaurés », etc. Les *Atlas* les distinguent selon leur vocation agricole (herbage, cultures, populiculture) mais aussi des héritages qu'elles donnent à voir, leur accessibilité, les points de vue qu'elles offrent. À l'échelle du grand paysage, les auteurs de ces ouvrages insistent régulièrement sur la rupture de monotonie créée par les vallées, en particulier celles qui présentent une morphologie en gorge.

4. Il s'agissait des Conventions Régionales d'Amélioration du Paysage et de l'Eau (CRAPE).

LES RÉINTERPRÉTATIONS PATRIMONIALES CONTEMPORAINES CONFLICTUELLES : LE RÔLE DÉCISIF DES REGARDS SAVANTS (À PARTIR DE LA FIN DU XX^E SIÈCLE)

Les versants réinvestis par les regards naturalistes (écologie, géologie, géomorphologie)

Depuis le début des années 2000, le regard savant de l'écologie participe activement à l'évolution des modalités d'appréciation des paysages de vallées. Ce nouveau regard est renforcé par un recentrage des politiques publiques sur la restauration des milieux et des processus naturels. Le premier exemple développé ci-après illustre le réinvestissement écologique des versants à forte pente, initialement reconnus pour leur forte minéralité et le caractère montagnard qu'ils conféraient aux paysages. Autrefois pâturés, ces espaces se végétalisent depuis le milieu du xx^e siècle, impliquant une fermeture des paysages et une invisibilité des pierriers. Le boisement des versants constitue un vecteur d'effacement du critère d'identification de cette région.

À l'échelle internationale, l'intérêt pour les héritages géomorphologiques, géologiques et pédologiques a permis de forger la notion de géodiversité au milieu des années 1990, pendant abiotique de la biodiversité (Gray, 2004). Le Parc naturel régional Normandie-Maine s'est engagée dans un processus d'inventaire géologique et pédologique dès 1995, les 53 sites d'intérêt répertoriés donnent lieu à des recommandations de gestion et de protection. Suite à la loi relative à la Démocratie de proximité (2002) qui comporte la mesure d'inventaire du patrimoine géologique, le Parc se lance dans un diagnostic plus précis qui permet de mettre en évidence les valeurs (paysagères, écologiques) associées aux éboulis siliceux. Avec le soutien d'une chargée de mission spécialisée, des actions de gestion ont été calibrées pour que les paysages conservent leur aspect minéral tout en préservant une biodiversité associée à cet habitat géomorphologique (charte 2008-2020, Parc naturel régional Normandie-Maine ; Document d'Objectifs Alpes mancelles, DREAL, 2010). Il s'agit également d'assurer la valorisation didactique de ces formes (réseau de tourisme durable Monts et marches de Normandie-Maine). Dans le cadre de la Stratégie de

Création d'Aires Protégées (SCAP) initiée en 2007 lors du Grenelle de l'environnement, le classement en Réserve Naturelle Régionale de ces pierriers est envisagé à la suite de celle créée pour les calcaires à micro-fossiles de Saint-Hilaire-la-Gérard en Basse-Normandie dès 2009. Les pierriers constituent des motifs intégrés au modèle pittoresque régional depuis le xix^e siècle ; les vallées minérales deviennent des archétypes de la gestion de l'habitat dans les années 2000 : c'est ainsi que sont classés les pierriers manceaux en tant qu'« habitats communautaires d'intérêt prioritaire » du réseau européen Natura 2000 en 2006.

Notons que les landes sèches atlantiques et les pelouses de versants font l'objet d'un intérêt récent et croissant à l'échelle régionale comme l'atteste, par exemple, la stratégie foncière d'espaces naturels sensibles du département du Maine-et-Loire (sur l'Evre, le site de Courossé est classé en 1995 et sur le Layon, la Réserve Naturelle Régionale des coteaux du Pont-Barré est créée en 2009). Cependant, la restauration des versants à landes et pelouses sèches faisant appel, explicitement ou non, à un état de référence historique plus ou moins précis est souvent totalement déconnectée de la gestion écologique du fond de vallée. Cet état de référence s'attache à la conservation de paysages ouverts autrefois entretenus par le pâturage ovin. Si dans la haute vallée de la Sarthe, le Parc naturel régional Normandie-Maine applique une gestion manuelle et mécanisée pour le déboisement des parcelles minérales expérimentales, le propriétaire de la réserve du Pont-Barré a introduit des moutons solognots depuis 2005. Ainsi, les acteurs intervenant dans les deux sous-ensembles spatiaux sont rarement les mêmes. Sans aboutir (encore) à des conflits de gestion, la restauration de la minéralité des versants ou plus largement le maintien de paysages ouverts sur les versants s'oppose à une approche naturaliste moins interventionniste.

La restauration physique des cours d'eau : l'ingénierie écologique vectrice de renouvellement des valeurs patrimoniales ?

La restauration physique des cours d'eau centrée sur une approche de l'état et des processus hydro-morphologique s'impose comme un nouveau para-

digme de gestion des cours d'eau. Ces opérations de renaturation entraînent une réinterprétation des moulins à eau – emblèmes patrimoniaux – en tant que contrainte à la restauration du bon état des eaux. Formalisée en France au début des années 2000, la restauration de la dynamique fluviale par la suppression des contraintes anthropiques est désormais placée au cœur des politiques publiques de gestion des cours d'eau (ouvrages transversaux et latéraux, atténuation des effets de l'artificialisation des débits, restauration de la continuité écologique). Ce nouveau paradigme s'est traduit par une rénovation profonde de la littérature grise et des méthodes d'expertises. Le démantèlement de seuils et de barrages s'inscrit lui-même dans un processus observable à l'échelle internationale, dont le foyer émetteur se situe en Amérique du Nord (Barraud, 2011). Les ouvrages hydrauliques hérités qui ponctuent le cours des rivières ne sont plus appréhendés comme des éléments patrimoniaux mais comme des obstacles à la libre circulation des espèces et des sédiments. Leur impact sur la dégradation des capacités auto-épuratoires des cours d'eau, leur rôle aggravant dans le phénomène d'eutrophisation chargé de valeur négative l'armature de l'ancien paysage patrimonialisé. Le démantèlement des ouvrages hydrauliques et/ou la réduction de leur impact écologique devraient, selon cette conception, faire émerger une nouvelle culture de la rivière fondée sur d'autres valeurs patrimoniales : la biodiversité, la naturalité et la fonctionnalité des milieux aquatiques sont extrapolées à partir de modèles théoriques et de références géographiques locales/régionales. La patrimonialité de la rivière restaurée peut aussi être associée aux services écosystémiques et à la valeur intrinsèque de la rivière « libre » ou « sauvage » (Schnitzler et Génot, 2012). La restauration de processus spontanés constitue pour les partisans de la non-intervention, une gestion patrimoniale nouvelle des espaces concernés.

À petite échelle, le basculement a été rapide entre la conception classique de l'ouvrage « ressource » à restaurer et celle de l'ouvrage « contrainte » à démanteler. L'enregistrement local de ce changement s'est accompagné de nombreux conflits (Barraud et Ménanteau, 2009) qui opposent une partie des propriétaires d'ouvrages, des riverains et usagers à l'action publique, fragilisant les syndicats de rivière. Ils entraînent parfois la création d'asso-

ciations de riverains qui mobilisent quasi-systématiquement un argumentaire patrimonial⁵. La restauration des ouvrages largement assumée, techniquement et financièrement, par les collectivités a servi à légitimer une série d'usages d'agrément, privatifs et collectifs, tirant parti du maintien de plans d'eau hauts et stables à l'amont des retenues de moulins. Ainsi, deux conceptions patrimoniales subsistent et peinent à être articulées. La vallée est saisie soit comme un paysage-musée, dont la restauration soutient, discrètement, des processus de requalification des héritages ou bien elle est appréhendée et gérée en tant qu'infrastructure naturelle. Dans le cas de la vallée de la Sèvre nantaise la stratégie adoptée tend à réaliser cette articulation. Un diagnostic participatif réalisé entre 2002 et 2008 et coordonné par l'Institution Interdépartementale du Bassin de Sèvre nantaise a permis d'évaluer l'intérêt collectif des sites hydrauliques en intégrant le rôle écologique des ouvrages, les usages, la valeur patrimoniale des moulins. Sur cette base, des expériences de démantèlement et d'aménagement d'ouvrages ont été effectués et d'importants projets sont en cours, notamment dans la traversée urbaine de Cholet (Moine) où l'adhésion des riverains semble acquise. Parallèlement, les syndicats de rivière poursuivent une politique très sélective de restauration des sites à moulin, en intégrant des mesures d'atténuation des impacts écologiques. L'ASNA prend en charge un programme de mise en mémoire du patrimoine industriel comprenant un inventaire documentaire exhaustif, la sauvegarde de la mémoire orale, la publication de fiches « moulins » et d'ouvrages grand public. Toutes les petites vallées de l'ouest de la France sont aujourd'hui prises dans cette tension patrimoniale

CONCLUSION

Au final, la plupart des éléments focalisant l'attention des artistes, des voyageurs pittoresques, et des premiers touristes ont connu des trajectoires patrimoniales variées qui dernièrement signalent des conflits de valeur. Cette recherche sur les vallées de l'ouest de la France illustre la montée en

5. On note l'apparition récente de telles associations dans le nord des Pays de la Loire (Don, Vègre, Erve, Jouanne) mais ce mouvement de mobilisation concerne aussi des territoires reconnus pour leur démarche de concertation (Sèvre aval, Sanguèze).

puissance du modèle paysager « pittoresque écologique » mis en évidence à d'autres échelles par Y. Luginbühl (2012). D'une manière générale, la diffusion du regard savant informé par l'écologie s'accompagne d'un renouvellement des codes esthétiques et du registre d'émotions qui participent à l'attrait des paysages sélectionnés au XIX^e siècle par un autre regard élitare.

Les versants minéraux permettant une interprétation pittoresque montagnarde (Alpes mancelles, Suisse vendéenne) progressivement colonisés par la végétation du fait de la déprise agricole sont devenus moins visibles. La valeur des versants est depuis peu de temps remis au goût du jour sous l'angle de la biodiversité (landes, pelouses sèches) et de la reconnaissance du patrimoine géologique et géomorphologique (pierriers). Ces versants font également l'objet de projets de restauration d'un paysage « ressource » pour les territoires concernés. Cependant, ces projets de revalorisation peuvent être contestés par une autre interprétation écologique qui accorde une valeur patrimoniale à la nature laissée en libre évolution. Le processus de patrimonialisation paraît encore plus conflictuel en fond de vallée où l'expertise scientifique de l'écologue appréhende les sites hydrauliques en tant qu'éléments d'artificialisation et contraintes à l'amélioration de la qualité des milieux. La patrimonialisation des vallées est fondée sur des états de référence et des guildes de valeurs hétérogènes, souvent contradictoires. Ainsi, les modèles qui inspirent les opérations de restauration oscillent entre une référence historique idéalisée, correspondant globalement au XIX^e siècle (rivière à moulins, versants minéraux pâturés) et un modèle scientifique de la rivière renaturée. La référence historique est dans ce cas difficilement mobilisable du fait de l'ancienneté des aménagements. La patrimonialité des rivières restaurées se révélerait alors dans le futur, elle serait orientée par le type de gestion menée et le hasard (spontanéité des processus écologiques). Dans tous les cas, la valorisation des patrimoines conduit à des mises en scène des paysages et de la nature très élaborées (Fabiani, 1999, Barraud, 2011).

En définitive, les regards élitaires et savants jouent un rôle paradoxal : créateurs de lieux et de normes d'appréciation, ils sont aussi facteur de mutation de la patrimonialité de certains objets (dé-patrimonialisation pour une re-patrimonialisation?).

Ils favorisent la conflictualité lorsque le regard et l'expertise deviennent prescriptifs. Plus largement, cet article interroge les modes de gouvernance des petites vallées. Les jeux d'acteurs s'avèrent d'autant plus complexes à saisir que l'éclatement de l'objet « vallée » s'accroît : malgré la multiplication des dispositifs de protection et de valorisation, les vallées font rarement l'objet d'une gestion cohérente, fondée sur des diagnostics partagés, impliquant des études globales sur les composants patrimoniaux qui les constituent. Les regards savants tendent à abstraire les objets qu'ils saisissent de la réalité des espaces vécus dans lesquels ils s'intègrent. Les vallées vendues comme des espaces muséaux sont devenues des espaces vivants, appropriés et disputés. Avec beaucoup d'ironie, Flaubert en visite au bord de la Sèvre, tentait de se défaire de l'influence des guides pittoresques décrivant la vallée clissonnaise⁶. Se faisant, l'auteur saisissait d'une manière subtile la qualité d'agrément et de sociabilité proposée par ces petites vallées.

Bibliographie

- ALLEMANT-COSNEAU C., COUAPÉL J.-J., DUFLOS A., DUFOURNIER B., FRITSCH J., PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M., 1990. *Clisson ou le retour d'Italie.*, Les cahiers de l'Inventaire, Paris, l'Imprimerie Nationale, 304 p.
- AMAURY GELLUSSEAU A., 1868. *Guide à Clisson*, Paris, Hachette, 206 p.
- ARDOUIN-DUMAZET V.-E., 1894. *Voyages en France. Anjou, Bas-Maine, Nantes, Basse-Loire, Alpes mancelles, Suisse normande*, vol. 2, 11^e série, Paris, Berger-Levrault & Co, 334 p.
- AUBRON I., PORTAL C., sous-pressé. *Le Parc naturel régional Normandie-Maine et la reconnaissance des patrimoines géologique et géomorphologique*, 17 p.
- BACHIMON P., 2013. *Vacance des lieux*, Paris, Belin, 192 p.
- BARRAUD R., 2007. *Vers un tiers-paysage? Géographie paysagère des fonds de vallées sud armoricaines – Héritage, évolution, adaptation.*, Thèse de Géographie, Université de Nantes, 412 p.
- BARRAUD R., MENANTEAU L., 2009. émergence du paradigme de la gestion physique des cours d'eau et héritages paysagers. Exemple des rivières « à moulins » de l'Ouest de la France, *Revue du Nord – Archéologie*, n° spécial « Lit mineur, lit majeur, lit voyageur », 10^{es} Rencontres Internationales de Liessies, p. 189-203.

6. Il reconnaissait avoir « senti peu de choses » et n'avoir « admiré que les arbres, trouvant que la grotte qu'ils ombragent serait très congruente pour y déjeuner, l'été, en compagnie de quelque amis et d'Héloïses quelconques, d'autant que la proximité de l'eau permettrait d'y mettre rafraîchir les bouteilles » (extrait de G. Flaubert, édition de 1989, édition originale : 1881, *Par les champs et par les grèves*, Bruxelles, Complexe, p. 101-102).

- BARRAUD R., 2011. Rivières du futur, wild rivers ?, *VertigO*, HS, n° 10, [en ligne] : [<http://vertigo.revues.org/11411>].
- BELLION L., CHASSELOUP P., DOUILLARD E., DURAND O., GABORY O., 2010. *Les Mauges grandeur nature. La biodiversité des Mauges et des bords de Loire.*, CPIE Loire et Mauges, Beaupréau, 158 p.
- BERTHO-LAVENIR C., 1999. *La roue et le stylo. Comment nous sommes devenus touristes.*, Paris, Odile Jacob, 438 p.
- CHAPLAIN L., 1840. *Le conducteur de l'étranger à Clisson et sur les bords de Sèvre, aux bords de mer, et de Nantes à Nort sur les rives de l'Erdre*, Nantes, Sebire, 51 p.
- CHARTRE CONSTITUTIVE DU PARC NATUREL RÉGIONAL NORMANDIE-MAINE, 1975. Ministère de la Qualité de la vie, 64 p.
- CHOUQUER G., 2007. *Quels scénarios pour l'histoire du paysage ? Orientations de recherche pour l'archéogéographie*, Coimbra/Porto, Ed. CEAUCP, 408 p.
- COLLECTIF., 1901. *Guide national et catholique du voyageur en France. Avec notices religieuses, historiques et biographiques, pèlerinages, stations balnéaires, renseignements divers, cartes, plans et gravures.*, Paris, Maison de la Bonne Presse, vol. 2, 1096 p.
- CONSEIL DE L'EUROPE, 2000. *Convention européenne du paysage*, Florence, [en ligne] : [<http://www.coe.int>].
- CORBIN A., 1995. *L'avènement des loisirs : 1850-1960.*, Paris, Aubier, 471 p.
- DAVODEAU H., 2004. La patrimonialisation : un vecteur d'appropriation des vallées ligériennes ?, *Norois*, n° 192, p. 63-69.
- DAVODEAU H., 2008. Le socle, matériau du projet de paysage. L'usage de la géographie par les étudiants de l'École du paysage de Versailles, dans *Projets de paysage*, [en ligne] [http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_socle_materiau_du_projet_de_paysage].
- DERIOZ P., 2008. L'approche paysagère : un outil polyvalent au service de l'approche opérationnelle et interdisciplinaire des problématiques environnementales, [en ligne] : [http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/36/36/25/PDF/Article_P_Derioz_-_ARPEmw-2008.pdf].
- DERIOZ P., 2011. Les ambiguïtés de la patrimonialisation des « paysages naturels », *Sud-Ouest Européen*, n° 30, p. 19-36.
- DI MÉO G., 2008. *Processus de patrimonialisation et construction de territoires*, dans *Regards sur le patrimoine industriel*, Actes du colloque de Poitiers « Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser », Poitiers-Châtellerauld, Gestes Editions, p. 87-109.
- DREAL DES PAYS DE LOIRE, 2010. *Document d'objectifs. Site Alpes mancelles. FR5200646*. 129 p.
- DUFOUR J., MOINET E., 1999. *Les Alpes mancelles*, Le Mans, Conseil Général de la Sarthe, 130 p.
- DUPUIS-TATE M.-F., FISCHESSE B., 2003. *Rivières et paysages*, Paris, La Martinière, 343 p.
- FABIANI J.-L., 1999. L'écologie de la restauration considérée comme mise en spectacle du patrimoine naturel, *Les Carnets du Paysage*, n° 4, p. 80-94.
- FLAUBERT G., 1989. (édition originale : 1881). *Par les champs et par les grèves*, Bruxelles, Complexe, p. 101-102.
- GABORY O., 2002. Lire les Mauges depuis Courossé, *les Cahiers des Mauges*, CPIE Loire et Mauges, Beaupréau, Carrefour des Mauges, p. 2-3.
- GERMAINE M.-A., 2009. *De la caractérisation à la gestion des paysages ordinaires des vallées du nord-ouest de la France. Représentations, enjeux d'environnement et politiques publiques en Basse-Normandie.*, Thèse de Géographie, Université de Caen, 648 p.
- GERMAINE M.-A., LESPEZ L., CADOR J.-M., 2012. Le poids des héritages dans la gestion durable des paysages des basses vallées côtières de l'ouest de la France, dans LESPEZ L. (dir.), *Paysages et gestion de l'eau : sept millénaires d'histoire des vallées en Normandie*, Bibliothèque du Pôle Rural 3, MRSH Caen, p. 273-302.
- GRAY M., 2004. *Geodiversity: valuing and conserving abiotic nature.*, Chichester, J. Wiley & Sons, 434 p.
- JOANNE A., 1875. *Géographie du département de Maine et Loire.*, Paris, Hachette, 64 p.
- LARRÈRE C., LARRÈRE R., 1997. *Du bon usage de la nature*, Paris, Aubier, 355 p.
- LESPEZ L. (dir.), 2012. *Paysages et gestion de l'eau : sept millénaires d'histoire des vallées en Normandie.*, Bibliothèque du Pôle Rural 3, MRSH-Caen, 336 p.
- LUGINBÜHL Y., 2012. *La mise en scène du monde. Construction du paysage européen*, Paris, CNRS éditions, 432 p.
- MONMARCHÉ G., 1958. *Guide bleu Val de Loire. Maine, Orléanais, Touraine, Anjou*, Paris, Hachette, 552 p.
- MÜLLER D., 1996. *Parc de la Garenne-Lemot, Historique.*, Mémoire de stage, Gétigné, 70 p.
- PARC NATUREL RÉGIONAL NORMANDIE-MAINE, 2007. *Charte du Parc naturel régional de Normandie-Maine 2008-2020*, 150 p.
- PICHOT D., MARGUERIE D., 2004. Approche pluridisciplinaire sur l'aménagement des petits cours d'eau par les sociétés médiévales dans l'ouest de la France (VII^e-XII^e siècle), dans BURNOUF J., LEVEAU P. (dir.), *Fleuves et marais. Une histoire au croisement de la nature et de la culture. Sociétés préindustrielles et milieux fluviaux, lacustres et palustres : pratiques sociales et hydrosystèmes*. Archéologie et Histoire de l'Art 19, éd. Paris, Du CTHS, p. 111-125.
- PIANA J., CARCAUD N., CYPRIEN-CHOUIN A.-L., VISET L., LEROY D., 2009. Dynamique paysagère tardi-glaciaire et holocène dans la vallée du Loir à Pezou (Loir-et-Cher) : développements méthodologiques et premiers résultats, *Norois*, 4, n° 213, p. 73-88.
- PORT C., 1878. *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine et Loire et de l'ancienne province d'Anjou*, Angers, Giraudeau & Cie, t. 1 (871 p.), t. 2, (545 p.).
- PORTAL C., 2012. Les « reliefs ordinaires », les parcs naturels régionaux et le patrimoine géomorphologique. L'exemple des Alpes Mancelles et du Parc naturel régional de Normandie-Maine (Pays de la Loire, France), dans GIUSTI C. (éd.), *Géomorphosites 2009 : imagerie, inventaire, mise en valeur et vulgarisation du patrimoine géomorphologique*, Université de la Sorbonne, Paris, p. 269-278.
- RAUTENBERG M., 2003. *La rupture patrimoniale*, Bernin, éd. À la Croisée, 173 p.
- RECLUS O., 1899. *Le plus beau royaume sous le ciel.*, Paris, Hachette, 864 p.

- RECLUS O., 1924. *Atlas pittoresque de la France*, t. 2, Paris, Attinger Frère, 640 p.
- REFFAY A., 1974. La haute montagne atlantique. Premier essai de définition. *Revue de Géographie Alpine*, vol. 62, n° 4, p. 507-522.
- RICHER E., 1823. *Voyage pittoresque dans le département de la Loire-Inférieure*, Paris, éd. Du Palais Royal, 752 p.
- RIVALS C., 2000. *Le moulin et le meunier. Mille ans de meunerie en France et en Europe*, Portet-sur-Garonne, Empreintes éditions, 2 t., 239 p. et 233 p.
- ROUSSELEAU R., 2001. *L'esprit et les lieux. Généalogie et usages de clichés paysagers vendéens*, Genèses, n° 44, p. 99-126.
- SCHNITZLER A., GÉNOT J.-C., 2012. *La France des friches. De la ruralité à la féralité*, Paris, Quae, 185 p.
- VESCHAMBRE V., 2008. *Traces et mémoires urbaines, enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, PUR, 315 p.
- VIVIEN F.-D., 2005. « Et la nature devînt patrimoine... », dans BARRÈRE C., BARTHELEMY D., NIEDDU M., VIVIEN F.-D. (dir.), *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?*, Paris, L'Harmattan, p. 45-70.